

# NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNEE REPUBLICAINE.

NONIDI 29 Thermidor.

(Ere Vulgaire).

Mardi 16 Août.

*Le prix de l'abonnement est pour Paris, les départemens et l'étranger, de 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an. Toute lettre non-affranchie ne sera pas reçue.*

*Prétendus miracles opérés à Rome par plusieurs images de la Vierge, à l'imitation de celles d'Ancone. — Ouverture de saintes missions à ce s<sup>jt</sup> — Prise faite par les Français de quarante vaisseaux chargés des ordres et trésors de tous les couvens et églises des électors de Trèves, de Cologne et de Mayence. — Incendie d'une partie de la ville de Barchin. — Violent tremblement de terre arrivé en Syrie. — Nouvelle officielle de la prise de Pocheim par l'armée de Sambre et Meuse.*

## ITALIE.

*De Rome, le 16 juillet.*

Les miracles opérés dernièrement à Ancone & dans quelques autres villes, où plusieurs images de la sainte-vierge ont ouvert, fermé & roulé les yeux au vu & au su de tout le monde, ont excité une sorte de jalousie parmi le peuple romain. Ce bon peuple, depuis Romulus, son premier patron, jusqu'à Pie VI, qui sera peut être son dernier, a toujours aimé les prodiges & n'en a jamais manqué dans les grandes occasions. Il a été un peu scandalisé de voir que la vierge, dans cette capitale de la chrétienté, où siege le vicair de son fils, n'ait pas daigné donner signe de vie par aucune des nombreuses images qu'on y vénère. Ce petit scandale n'a pas été de longue durée. Samedi dernier, 9 du courant, plusieurs personnes pieuses, parmi lesquelles se trouvoient, par hasard sans doute, de bons moines, s'étant arrêtées pour faire leurs dévotions devant la madona dell' Archetto, s'aperçurent que cette miraculeuse image ouvroit les yeux & les élevoit vers le ciel. La surprise fut grande; les témoins du miracle en eurent bientôt répandu la nouvelle; une foule immense se porta vers la madone; chacun vit distinctement les mouvemens de ses yeux. Toute la ville y accourut successivement & avec une telle affluence qu'on fut obligé d'y envoyer une garde assez nombreuse pour maintenir le bon ordre; ce qui n'étoit pas aisé; car le tumulte étoit aussi grand que la foule; & comme le peuple ne savoit pas clairement ce que la sainte vierge vouloit lui faire entendre par ses regards, chacun les interprétoit à sa manière, or quelques-unes de ces interprétations pouvoient amener des choses très-embarrassantes pour le gouvernement.

Vous imaginez bien que les prodiges ne se borneront

pas à ceux là. En fait de miracles, il n'y a que le premier pas qui coûte. Aucune image de vierge ne voulût rester immobile & toutes à l'envi jouèrent de la prunelle. Les madones de S. Marin del Popolo, de S. Marcello, des Agonisans, des Bonfratelli, &c. se signalèrent par le jeu du visage. Mais ce n'est pas tout. Il y avoit deux rameaux de lis desséchés, qui se trouvoient attachés au mur où est nichée l'image de la madone dell' Arco de' Pontani. Tout à coup on a vu avec admiration, samedi dernier, ces rameaux de lis se ranimer, reprendre leur verdure, & leur fraîcheur s'accroître chaque jour à vue d'œil. Ce nouveau prodige a renversé toutes les têtes.

Comme la superstition tourne plus naturellement les imaginations à la crainte qu'à l'espérance, le grand nombre des dévots n'ont vu dans ce prodige qu'un signe de la colère divine qui annonçoit des malheurs en expiation des péchés des hommes. On voyoit dans les rues des hommes & des femmes munis de chapelets, qui se frappaient la poitrine, pousoient de gros soupirs, imploroient à haute voix la miséricorde de Dieu. Toutes ces démonstrations n'étoient pas sans doute également sinceres; e les étoient évidemment encouragées par de zélés missionnaires en robes longues, très-connus, & dont les pieuses intentions sont appréciées ce qu'elles valent. Le gouvernement ne pouvoit dissimuler son embarras: il n'osoit pas contester l'authenticité des miracles, ni attaquer les éclats de zèle d'un peuple dévot, ni par conséquent réprimer les souffleurs connus de ces pieuses représentations; d'un autre côté, Brennus étoit aux portes de Rome, & de justes alarmes étoient dans ses murs. Le cabinet de sa sainteté a trouvé un mezzo termine, digne des plus sublimes créations de la politique romaine dans ses plus beaux jours, de l'avis de son conseil privé, a fait publier par le cardinal-vicair un

*invito sacro*, dans lequel sa sainteté déclare que, vivement frappée des grandes merveilles qui s'opèrent sous ses yeux, & voulant exciter de plus en plus la ferveur du peuple à une sincère réconciliation avec Dieu, elle ordonne l'ouverture des *saintes missions* dans six églises principales de Rome. Ces missions commenceront dimanche prochain, & se termineront le mercredi de la semaine suivante. En conséquence, un peuple nombreux se porte en *processions de pénitence* d'une madone à l'autre, récitant rosaires & litanies. Les personnes de qualité se sont unies au peuple dans ces actes de dévotion, & toute la ville est illuminée le soir depuis quelques jours. Il résulte de tout cela un appareil de sentiment religieux, plus passionné que la génération actuelle n'en avoit encore vu. Cet état de choses semble être le signal de quelque grand changement dans l'église de Jesus-Christ. Mais à quoi aboutira ce changement? c'est ce que les plus fins politiques de cette cour paroissent bien embarrassés de prévoir.

Au milieu de ces sombres & pieuses farces, les passades vont leur train. Il y a deux jours qu'on trouva au bas de la statue de Marforio ces mots: *Si dice che i Francesi sono tutti ladroni?* Pasquin répondoit: *No, ma buona parte.* Je ne vous tradais pas ce calembourg, parce qu'un calembourg ne se traduit pas; mais je suis bien persuadé que le général à jamais célèbre qui en est l'objet, n'en aura fait que rire; il a trop d'esprit pour s'offenser d'une mauvaise plaisanterie, & trop de gloire pour en être atteint, &c.

## A L L E M A G N E

*De Hesse-Darmstadt, le 3 août.*

Dans leur retraite, les Autrichiens ont laissé par-tout des traces de leur désespoir. En Franconie, l'explosion de plusieurs magasins à poudre, qu'ils ne vouloient pas laisser entre les mains des Français, a incendié entièrement trois ou quatre villages & a fait périr un nombre considérable de personnes.

A Wurtzbourg, un de leurs dépôts a été livré au pillage; 80 personnes y ont péri; un plus grand nombre ont été blessées.

Entre cette dernière ville & Bamberg, quarante vaisseaux richement chargés des ornemens & trésors de tous les couvens & églises des pays des trois électeurs de Trèves, de Cologne & de Mayence, qui remontoient le Mein pour se sauver en Autriche, sont tombés entre les mains des Français.

Cette prise précieuse est évaluée au moins à 9 millions de florins d'Allemagne.

*Extrait d'une lettre de Wilhelmsbad, du 3 août.*

Des appartemens sont ici préparés pour y recevoir le roi de Prusse; il est attendu chez notre landgrave à Cassel, qui l'accompagnera jusque-là.

Une partie de la ville de Bareith a été incendiée. On a arrêté l'auteur de cette entreprise atroce: c'est une jeune demoiselle, dont on ignore encore le nom & la famille: elle n'a point hésité d'avouer son crime.

La flotille de l'amiral Williams, stationnée devant Mayence, seconde toujours les sorties que la garnison fait continuellement; ce qui occasionne beaucoup de pertes de part & d'autre. Il y a trois jours que la chaloupe canonnière commandée par le capitaine Crussa eut la témérité de monter le Mein jusqu'à Bisselheim, d'où elle

fit plusieurs décharges à mitraille sur les assiégeans de Cassel.

On ne seroit guere attendu que la révolution française seroit favorable aux tanneurs & cordonniers de l'Allemagne; nous venons cependant d'en avoir la preuve. Le margrave de Baden, pour sa cote-part, doit fournir aux armées françaises vingt-cinq mille paires de souliers; le duc de Wurtemberg cinquante mille; & les autres petits princes de l'Empire à proportion: de manière que tous les tanneurs & cordonniers ont plus de travail qu'ils n'en peuvent faire.

## A N G L E T E R R E.

*De Londres, le 6 août.*

C'est à la suite d'un conseil de cabinet, tenu le 2 de ce mois, au sujet de dépêches très importantes de notre ambassadeur à Madrid, que Pon a expédié à M. Hammond ses instructions, en lui recommandant de se tenir prêt à partir le lendemain. Il est sous-secrétaire d'état des affaires étrangères, & il a la réputation d'un homme habile & sage; il est accompagné de M. Taylor, aussi employé dans le bureau des affaires étrangères, & de deux messagers du roi. On prétend qu'il ne doit pas s'arrêter long tems à Paris & qu'il en partira bientôt pour passer à Vienne; mais comme il n'a pu prendre cette route qu'avec un sauf-conduit du gouvernement de France, il n'y a pas de doute qu'il ne soit chargé de quelque mission particulière auprès de ce gouvernement.

Les travaux de nos chantiers sont toujours très actifs, & l'on s'occupe sans cesse à construire de nouveaux bâtimens & à en réparer d'anciens. On vient de donner l'ordre de regréer le vaisseau *la Ville de Paris*, de 110 canons, qui est à Chatham, & de le faire passer à Plymouth, pour y être joint à une de nos escadres.

## F R A N C E.

*De Paris, le 28 thermidor.*

Le dépouillement des scrutins est fait pour quelques municipalités de Paris. Le nombre des votans a été plus considérable pour ce scrutin que pour le premier. Les choix portent presque tous sur des citoyens recommandables, dont plusieurs avoient déjà été nommés par le gouvernement dans les municipalités provisoires.

Nos armes obtiennent au-delà du Rhin & dans le cœur de l'Allemagne toujours les mêmes succès; mais l'ennemi a beaucoup de rivières, quelques places & beaucoup de cavalerie pour protéger sa retraite; en sorte que tous les jours il se livre des combats opiniâtres.

D'après la relation du général Kleber, que le gouvernement vient de faire publier, & qui est en date des 20 & 21 thermidor, il s'est passé deux actions importantes auprès de la Rednitz. Dans la première, nous avons été repoussés pendant quelque tems; mais la valeur opiniâtre de nos troupes l'a emporté sur la supériorité du nombre.

Nous nous sommes rendus maîtres de la place de Forcheim, dont le commandant a capitulé aussi-tôt après l'éloignement des troupes impériales. Nous y avons trouvé soixante-dix bouches à feu. Nous sommes aujourd'hui au-delà de la rivière de Rednitz & de la rivière d'Aich.

L'ennemi se retire en grande hâte sur Nuremberg.

C'est dans cet état, ajoute le général Kleber, que je viens à l'instant de remettre le commandement en chef au général Jourdan, de retour à l'armée.

Le citoyen Bourville, vice-consul de la république à Lattaquie, en Syrie, a écrit au ministre des relations extérieures, qu'un violent tremblement de terre s'étoit fait sentir le 16 floréal dans cette ville & l'avoit presque entièrement détruite. Plus de 3 mille personnes ont péri sous les ruines des maisons écroulées. La même secousse a détruit la petite ville de Gibelet & renversé des maisons en d'autres endroits de la Syrie.

Quelques journaux ont accusé Drouet d'avoir tenté d'assassiner le geolier de l'Abbaye. Il est prouvé que cette inculpation n'a aucun fondement. Si c'est violer l'ordre public & les droits des citoyens que d'imputer sans preuve une action criminelle à un individu quel qu'il soit, c'est outrager à la fois la justice & l'humanité, que de l'imputer faussement à celui qui, sous le poids d'une accusation grave, déjà chargé de la haine publique, attend dans les fers la décision solennelle que va rendre la justice nationale sur son innocence ou son crime.

*Discours du citoyen la Harpe sur la guerre déclarée par nos derniers tyrans à la raison, à la morale, aux lettres et aux arts, prononcé au Lycée Républicain, le 31 décembre, & imprimé chez Migneret, rue Jacob, n°. 1186. A Paris, an 4.*

Quand il s'agit d'un discours prononcé par un écrivain comme la Harpe, il est superflu de louer son éloquence, & trop long de copier chacun des morceaux dignes de remarque. L'esprit se porte plutôt naturellement à observer que l'orateur qui produit si librement sa pensée, se croit, depuis dix mois entiers, obligé de dérober sa personne à l'oppression active qui le poursuit. Il se tait sur cet état d'obscurité fugitive où il a jugé nécessaire de s'ensevelir. Nous imiterons son silence sur lui-même, & parlant très-brièvement de son discours, nous renverrons à l'avertissement qui le précède, où est empreint ce talent de l'analyse qui distingue l'auteur, & cette facilité expéditive qui épargne les mots en présentant le résultat qui doit rester dans les esprits. Il y décrit l'effet que produisit son discours devant l'assemblée la plus nombreuse qu'on eût encore vue au Lycée.

« Si le fonds des idées, dit-il, se retrouve nécessairement dans une foule d'ouvrages, publiés depuis sur une matière qui semble absorber toutes les pensées, & qui sera long-tems inépuisable, on n'oubliera pas la date de ce discours où je n'ai rien changé, & l'on avouera peut être avec les auditeurs du Lycée, qu'à cette époque personne n'avoit parlé de la même manière. D'ailleurs, quel que soit le mérite de plusieurs écrits qui ont retracé des faits avec une énergie que personne n'apprécie plus que moi, la comparaison ne sauroit nuire beaucoup, ce me semble, à un discours d'un genre différent, qui offre en résumé général, ce que d'autres n'ont montré qu'en partie ».

Dans ce résumé, l'auteur dénombre les forfaits de ceux qu'il appelle constamment de leur nom propre LES MONSTRES. Il fait entendre la voix de leurs victimes; il fait sortir cette voix redoutable, « non de leurs tombeaux, » (car les tombeaux même leur manquoient), mais de ces fosses immenses où l'on entassoit leurs membres tronqués & palpitans, de ces rivières stagnantes de carnage, &c. ». Il porte le pathétique jusqu'à la terreur;

puis il tempère son émotion par des discussions lumineuses pour la philosophie, par des peintures douces & attrayantes, telles que le morceau sur le courage que les femmes ont fait paroître, ou par quelque forme dramatique telle que le raisonnement qu'il met dans la bouche des MONSTRES, sur l'effet des spectacles qui détruisent chaque soir leur ouvrage du matin.

Il termine par la prédiction d'un bonheur général; prédiction que de nouveaux événemens ont bien reculée. Nous avons vu un douze germinal, un premier prairial, & bien autre chose à l'époque où les Jacobins reprenoient du crédit auprès du gouvernement. L'auteur se tint cependant assuré que le gouvernement seroit bientôt forcé de repousser d'infilles alliés, qui ne s'approchoient de lui que pour l'égorger.

Enfin le moment de l'heureuse prophétie viendra. « Nous ne nous occuperons que du bonheur général, & chacun y trouvera le sien. S'il reste encore quelques mécontents, entêtés de leurs anciens préjugés, ils ne seront ni écoutés, ni même aperçus. Leurs plaintes stériles, leurs impuissans murmures se perdront dans la félicité universelle; comme dans l'immensité des mers quand un vent favorable porte le navire, on n'entend plus que l'heureux bruit du sillage régulier, si agréable à l'oreille des navigateurs, qui se livrent à l'espérance & à l'allégresse, sans savoir & même sans songer si quelque vent ennemi souffle dans quelques détroits ignorés ou sur des rochers inconnus ».

## CORPS LEGISLATIF.

### CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen BOISSY-D'ANGLAS.

Séance du 28 thermidor.

Des citoyens demandent le rapport de la loi sur le rachat des rentes. — Le conseil passe à l'ordre du jour.

Il met ensuite 30 millions à la disposition de la commission des inspecteurs pour les dépenses du corps législatif & ajourne un projet de résolution tendant à ce que la loi qui veut que la question intentionnelle soit toujours proposée aux jurés dans les affaires criminelles, soit rapportée.

Il ne seroit plus proposé que les trois questions suivantes.

- 1°. Le fait est-il constant?
- 2°. Le prévenu est-il convaincu d'y avoir coopéré?
- 3°. Est-il excusable?

Chénier a ensuite obtenu la parole & les honneurs de la journée n'ont pas été pour lui.

Il fait un rapport sur la fête à célébrer le jour de la fondation de la république. On a perfectionné, dit-il, ces sortes d'institutions; mais il nous manque des momens durables.

Il rappelle combien les Romains mettoient de pompe & de grandeur dans la célébration de leurs fêtes publiques; mais pour les égaler il convient que nous devons attendre la paix. Cependant il faut, pour la fête qui se prépare, déployer tout ce que les circonstances peuvent nous permettre de magnificence. Fut-il jamais plus nécessaire de réchauffer les cœurs pour la patrie! s'écrie l'orateur; deux factions cherchent à la détruire, la république, & à éteindre par-tout l'esprit public.

Nous avons cru remarquer que si le rapporteur n'a pas

osé ne dissimuler qu'il y avoit deux factions au moins ennemies de la liberté, il en est une qu'il a traitée assez doucement.

Il a fait, comme de coutume, une petite sortie contre les journalistes. Pourquoi, dit-il, comparer Jourdan & Pichegru, Hoche & Buonaparte, Carnot & Barras ?

Que les tribunaux, s'écrie-t-il plus bas, absolvent les coupables de vendémiaire, j'y consens; mais qu'on n'ait pas l'air de vouloir faire le procès à ceux qui leur ont pardonné.

Etrange langage ! Comme si des hommes acquittés par la loi avoient besoin du pardon de qui que ce soit au monde ! Et le pardon de Chénier ! Il n'est aucun d'eux qui n'eût voulu & qui n'aimât mieux retourner aux carrières !

L'auteur a présenté ensuite un projet de résolution qui est un vrai programme de la fête. Tout y est réglé, depuis la marche du directoire jusqu'au feu d'artifice.

Il s'élève d'assez fortes réclamations.

Mercier est d'avis qu'il faudroit déterminer d'abord de quelle époque on Meta l'établissement de la république; selon lui, ce devrait être depuis la constitution. Les crimes d'honneur, de crimes & de sang qui l'ont précédée ne peuvent lui appartenir. Un peuple ne doit compter ses jours de liberté que de l'instant où le regne de la justice & de la loi a commencé pour lui.

On demande à répondre. — Le président représente que la proposition, qui est contraire à la constitution, n'est & ne peut pas être appuyée.

Dumolard veut répondre à la proposition de Chénier; Madier à son dis oins.

Le premier dit qu'on avilit le corps législatif en l'occupant de détails indignes de lui.

Lecointe n'est pas de cet avis; il soutient que si on laisse au gouvernement le soin des détails de cette fête, un jour son ambition y trouveroit les moyens de détruire la liberté.

Personne ne daigne répondre à Lecointe

Chénier allègue en faveur de son projet la loi du 3 brumaire.

Qui ne sait sous quel joug affreux nous étions à cette époque ! s'écrie Doucet. Je ne m'accoutumerai jamais à voir dans une loi qu'on tirera un beau feu d'artifice.

Doucet pouvoit ajouter : Et qu'on chantera un bel hymne de Chénier.

Il poursuit & fait voir que le projet est rédigé de manière à faire croire que le peuple français est tout entier à Paris & au Champ de Mars.

Il demande enfin que le conseil arrête simplement qu'il sera célébré une fête pour la fondation de la république; & cette fête, dit il, sera chère à tous les bons citoyens. — Cette proposition est adoptée.

Le conseil rejette ensuite celle faite par Louvet de l'impression du discours de Chénier.

Bientôt on réclame à grands cris contre cette décision; le bruit dure long-tems; mais le président déploie une fermeté égale à l'obstination des amis de Chénier.

Les vociférations ne m'en imposèrent pas, s'écrie-t-il; je ferai exécuter la volonté du conseil; & il l'a fait.

Il ordonne à tous les membres de reprendre leurs places & maintient la parole à Camus. A nisi grâce à son énergie, ce moyen un peu usé d'arracher une loi par des cris, n'a point eu de succès, & cette fois Chénier ne sera pas imprimé, si ce n'est à ses frais ou dans la *Sentinelle*.

Camus représente le projet sur les rentiers & pensionnaires; il est adopté; en voici les dispositions :

« Les rentiers & pensionnaires désignés aux articles I & II de la loi du 8 messidor dernier seront payés, pour le semestre qui écherra au premier vendémiaire prochain, & à compter dudit jour premier vendémiaire, de la manière suivante.

» Tout rentier ou pensionnaire jouissant seulement de 600 francs ou au-dessous, en rente ou pension, recevra pour le semestre échu la moitié de sa rente ou pension en numéraire métallique.

» Les créanciers & pensionnaires qui jouissent de plus de 600 francs de rente ou pension par année, recevront en numéraire métallique, d'abord pour le semestre, 300 francs; ensuite un cinquième du surplus du semestre de leur rente ou pension.

» Le paiement du cinquième énoncé en l'article précédent n'aura pas lieu pour les parties de rentes ou pensions qui excèdent la somme de 10,000 francs; en ce cas, les créanciers des dites pensions ou rentes excédant 10,000 francs seront payés sur le même pied que ceux qui jouissent de 10,000 francs de rente ou pension.

» Dans le calcul des paiements ordonnés par les précédens articles, on réunira la totalité des arriérés annuels que chaque créancier touche sur les fonds de la république, soit à titre de rente perpétuelle ou viagère, soit à titre de pension.

» Le paiement des sommes qui resteront dues aux rentiers & pensionnaires, est suspendu jusqu'à la paix; il sera pris des mesures pour le faire payer en numéraire métallique.

#### CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen DUSSAULX.

Séance du 28 thermidor.

Sur le rapport de Lacoste, le conseil approuve la résolution qui annule les élections faites par les assemblées sessionnaires de Montauban, & valide celles faites par les assemblées primaires convoquées conformément à la loi.

Le conseil se forme en comité secret pour entendre le rapport sur la résolution relative au traité de paix conclu avec le duc de Wurtemberg.

*L'Antiquité Renaissance, ou les Français Spartiates*, in-12. Prix, 15 sols, & 1 liv. pour les départemens.

*Singularités Historiques des Mœurs, des Usages et des Evénemens de différens siècles*, contenant ce que l'histoire de la capitale & des autres lieux de l'Isle-de-France offre de plus piquant, petit in-12. Prix, 1 liv. 4 s. & 1 liv. 16 s. pour les départemens.

A Paris, chez Boscher, libraire, cloître Saint-Denis, n°. 348.